

Les conjoints des tunisiens

Les pièces à fournir pour le renouvellement

1. contrat de travail signé par l'employeur et l'employé.
2. Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.
3. Copie du Passeport.
4. 2 timbres fiscaux de 05 dinars chacun.